

**8 mars 2018**

***La réunion visait l'installation de la CLDR et la présentation des principales caractéristiques socio-économiques d'Antoing.***

L'échevin du développement rural a présenté les partenaires associés à la réalisation du Programme communal de développement rural (PCDR) :

- la Fondation rurale de Wallonie (FRW) ;
- IDETA ;
- le relais communal.

Les membres se sont ensuite présentés à tour de rôle. Ils ont expliqué ce qui les avait poussés à poser leur candidature.

Après quoi, les agents de la FRW ont rappelé les tenants et aboutissants de l'opération, les rôles et missions de la CLDR et fait un point sur l'état d'avancement de la construction du PCDR.

Enfin, IDETA a exposé l'analyse socio-économique d'Antoing à travers les caractéristiques spécifiques de cette dernière. Quelques souhaits d'éclaircissements et d'investigations complémentaires (thématique des déchets) ont été émis et intégrés dans la suite du processus (diagnostic partagé).

Il est à souligner la motivation de la CLDR dans le processus, traduite par les souhaits de :

- se faire connaître auprès de la population, dont elle est le relais ;  
*Sa composition fut donc publiée dans le bulletin communal et sur le site communal.*
- faire connaître au plus grand nombre la carte d'identité communale ;  
*Le montage Power Point fut publié sur le site web communal.*
- pouvoir échanger entre membres et intervenir sur les documents préparatoires.  
*Les adresses mail furent échangées et une drop box fut créée pour y placer les documents fournis par l'auteur de PCDR.*

Au terme de la rencontre, l'agenda des 4 réunions de CLDR fut communiqué et le verre de l'amitié offert.

**27 mars 2018**

***La réunion était consacrée au travail sur le diagnostic partagé.***

Répartis en 4 groupes, les participants devaient retravailler les constats émis par la population et les personnes ressources et les confronter aux constats de l'auteur de programme.

L'ensemble de ces constats était synthétisé sous la forme de grilles AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces). Afin que les 4 thématiques puissent être abordées (développement économique, bien-être et cohésion sociale, services à la population, territoire durable), les tableaux ont tourné entre les groupes.



Les membres ont apprécié l'animation et le travail en sous-groupe qu'ils ont trouvé efficace et convivial. Certains membres se sont dits frustrés de ne pas avoir pu aborder l'ensemble du tableau en détail. Ils auraient souhaité dépasser rapidement cette étape redondante d'analyse pour dégager les lignes de forces et de faiblesses ainsi que les

pistes d'actions et de projets. Il leur a été rappelé le caractère obligatoire et essentiel de cette phase de diagnostic partagé.

Il a donc été décidé que les tableaux complétés avec les remarques émises lors de cette réunion soient placés dans la Dropbox. Les membres qui le souhaitaient ont ainsi pu procéder à l'analyse complète de la matière en vue de la prochaine CLDR.

L'avis de la CLDR a été sollicité pour l'installation de mobilier dans la maison rurale et pour le choix d'un représentant de la CLDR pour le comité d'accompagnement de la convention des maires. Sur ce point, la CLDR a souhaité que deux membres y siègent, ce qui fut accepté.

### **19 avril 2018**

***La réunion était consacrée à l'identification des enjeux au départ du diagnostic partagé.*** Pour ce faire, des tableaux synthétiques ont été produits par IDETA sur base de ceux retravaillés précédemment par la CLDR. Ils étaient joints à l'invitation ainsi qu'une consigne de travail pour que les participants aient le loisir de préparer la rencontre.

Les membres ont été répartis en sous-groupes en fonction des 4 grandes thématiques et de leurs affinités vis-à-vis de celles-ci (développement économique, bien-être et cohésion sociale, services à la population et territoire durable) et invités à cibler 3 constats par thématique pouvant conditionner l'avenir de l'entité d'Antoing.

Ceux-ci ont ensuite dû argumenter leurs choix en expliquant les conséquences si le constat pointé n'était pas renforcé, maintenu ou soulagé.

Cette approche visait, in fine, à aider l'auteur de programme à cerner les lignes de forces et de faiblesses principales sur lesquelles travailler et établir une vision prospective idéalisée à 20 ans pour la commune.

En fin de séance, il a été proposé aux participants d'envoyer au relais communal leurs compléments sur les thématiques non abordées afin que celui-ci les compile et les adresse à l'IDETA avant la prochaine CLDR.

### **08 mai 2018**

***La rencontre était consacrée à la restitution des propositions d'enjeux de développement par l'auteur de PCDR à la CLDR.***

La présentation ne fit l'objet d'aucune remarque particulière de la CLDR et l'auteur de PCDR fut plébiscité par l'assemblée pour la qualité du travail et de son articulation avec le diagnostic partagé.

Au terme de la rencontre, et en vue des étapes à venir (travail sur les projets), la CLDR a souhaité que la réunion suivante soit consacrée au bilan des fiches projets du premier PCDR afin d'identifier celles qui seraient encore opportunes au regard des nouveaux enjeux de développement.

### **12 juin 2018**

En réponse au souhait de la CLDR, ***la réunion était consacrée à la présentation exhaustive et détaillée du bilan de la septantaine de fiches projets du précédent PCDR.*** Certaines ont été identifiées comme toujours pertinentes, comme celles portant sur la création de maisons de villages.

Au terme de l'exercice, la CLDR a pris connaissance de la nouvelle exposition permanente « Le Triangle blanc, la pierre et des hommes » installée dans la maison rurale de Calonne et fiche projet (vitrine de la mémoire) de l'ancien PCDR.

## **25 septembre 2018**

La CLDR a souhaité rencontrer les différents opérateurs locaux ou supra-communaux agissant au profit de l'entité. Le Contrat Rivière Escaut-Lys, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le Foyer Socioculturel et le Plan de Cohésion Sociale furent donc invités à présenter leurs missions et leurs champs d'action.

Les supports de présentation des partenaires étaient consultables sur la dropbox de la CLDR afin d'alimenter les réflexions futures.

## **10 janvier 2019**

***La réunion était consacrée à la stratégie de développement.***

Celle-ci a fait l'objet d'une présentation. Répartis en sous-groupes, les membres étaient invités à se prononcer sur l'adéquation entre les objectifs et les amorces de pistes de projets et d'actions. Ils pouvaient ainsi les modifier, ajouter des idées de projets ou des compléments d'information.



## **5 et 26 février 2019**

***L'objet de ces rencontres portait sur la hiérarchisation des futurs projets.***

Au départ de tableaux d'aides à la décision pré-complétés (via les informations récoltées lors des étapes précédentes), les membres, organisés en sous-groupes, étaient invités à réagir, modifier ou agrémenter ceux-ci.

Cet exercice avait pour but de cerner les différentes données nécessaires à la rédaction des fiches projets (public potentiel, intentions, localisation, porteurs de projets, éléments facilitateurs et contraintes).

Les deux rencontres ont porté respectivement sur les projets des axes suivants :

- Économique, bien-être et la cohésion sociale.
- Services à la population et territoire durable.



## **19 mars 2019**

Une hiérarchisation des fiches projets a été proposée à cette occasion. Il s'agissait d'un classement pragmatique sur base de l'exercice des deux réunions précédentes. Les fiches en priorité 1 étaient désignées comme celles dont tous les paramètres nécessaires à l'activation du projet étaient connus et identifiés.

Les interventions de la CLDR ont porté sur quelques précisions et suggestions mineures.

### **9 mai 2019**

Il s'agissait pour la CLDR de travailler sur les fiches à court terme éligibles aux subventions du développement rural. Sur base de visuels (carte, reportages photos) réalisés par l'auteur de PCDR, les membres pouvaient préciser leurs attentes en ce qui concerne la localisation et la nature des interventions souhaitées et ainsi cerner les programmes d'aménagement.



### **4 juin 2019**

***La réunion était consacrée à la présentation détaillée des fiches projets en priorité 1 éligibles au Développement Rural (DR).***

Dans la foulée, la CLDR s'est prononcée de manière consensuelle sur les projets DR à activer dans les 3 ans dès approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Le budget participatif fut également abordé par une présentation de ses objectifs et des modalités de dépôt des candidatures.

### **18 juin 2019**

A la demande de la CLDR, la Zone de Police locale est venue présenter en quoi consiste un Plan local de Prévention.

Les membres ont ensuite travaillé collectivement sur les fiches projets en priorité 1 non éligibles au développement rural.

Ce travail avait pour but de compléter les informations recueillies lors des consultations antérieures, d'identifier les éléments facilitateurs et les contraintes inhérentes à leur mise en œuvre et de faire émerger, via d'éventuels groupes de projet « action » de la CLDR, des actions pouvant être mises en œuvre parallèlement à la construction du programme.

### **3 septembre 2019**

***La réunion était consacrée à l'examen des projets déposés dans le cadre du budget participatif.***